



Résolutions du Conseil/Normes approuvées : Avril 2017

Principes et procédures de base de la traduction de la Bible

La présente déclaration relative aux « Principes et procédures de base de la traduction de la Bible » est adoptée par toutes les organisations membres du Forum of Bible Agencies International. Tandis que les agences du Forum reconnaissent que, en fonction d'un contexte de traduction donné, ces principes et procédures s'appliquent souvent différemment, la présente déclaration constitue l'ensemble de principes et procédures qui guident les activités de traduction des agences.

En tant qu'organisations membres du Forum of Bible Agencies International, nous affirmons l'inspiration et l'autorité des Saintes Écritures et nous engageons aux objectifs ci-après.

Concernant les principes de traduction, nous nous efforçons du mieux que nous pouvons de :

1. Traduire les Écritures avec exactitude, sans perte, ni dénaturation ou embellissement du sens du texte d'origine. L'exactitude dans la traduction de la Bible désigne la communication fidèle, aussi exacte que possible, du sens, déterminé conformément aux principes rigoureux de l'exégèse.
2. Communiquer non seulement le contenu informationnel, mais aussi les sentiments et les attitudes du texte original. La saveur et l'impact de l'original doivent être ré-exprimés dans des formes qui sont cohérentes avec l'usage normal dans la langue cible.
3. Préserver la variété de l'original. Les formes littéraires employées dans le texte original, telles que la poésie, la prophétie, le narratif et l'exhortation, doivent être représentées par des formes correspondantes avec les fonctions de communication similaires dans la langue d'arrivée. L'impact, l'intérêt et la valeur mnémonique de l'original doivent être conservés le plus possible.
4. Représenter fidèlement le contexte historique et culturel d'origine. Les faits et événements historiques doivent être présentés sans être dénaturés. En raison des différences de situation et de culture, dans certains passages, le public récepteur peut avoir besoin d'accéder à des informations de base supplémentaires afin de bien comprendre le message que l'auteur original cherchait à communiquer au public d'origine.
5. Faire tout son possible pour éviter qu'aucun programme politique, idéologique, social, culturel ou théologique ne fausse la traduction.

6. Reconnaître qu'il est souvent nécessaire de restructurer la forme d'un texte afin d'atteindre la précision et la compréhension maximale. Les catégories grammaticales et les structures syntaxiques ne correspondant souvent pas entre les différentes langues, il est souvent impossible ou trompeur de conserver la même forme que le texte source. Des changements de forme seront aussi souvent nécessaires lors de la traduction du langage figuré. Une traduction utilisera autant de termes que nécessaire pour communiquer le sens original aussi précisément que possible.
7. Utiliser les textes de l'Écriture en langue d'origine comme base de la traduction, en reconnaissant qu'ils sont toujours l'autorité principale. Cependant, des traductions fiables de la Bible en d'autres langues peuvent être utilisées comme textes sources intermédiaires.

Concernant les procédures de traduction :

8. Déterminer, après de longues recherches linguistiques et sociolinguistiques, le public cible spécifique de la traduction et le type de traduction approprié à ce public. Il est reconnu que différents types de traduction dans une langue donnée peuvent être valides, selon la situation locale, y compris, par exemple, des traductions plus formelles et des traductions de langue courantes.
9. Reconnaître que le transfert vers la langue réceptrice doit être effectué par des traducteurs qualifiés et compétents qui traduisent vers leur langue maternelle. Lorsque cela n'est pas possible, les locuteurs de langue maternelle devraient participer dans la plus grande mesure possible au processus de traduction.
10. Accorder une priorité élevée à la formation des locuteurs de langue maternelle de la langue réceptrice aux principes et à la pratique de la traduction et à la fourniture d'un soutien professionnel approprié.
11. Tester la traduction aussi largement que possible dans la communauté réceptrice pour s'assurer qu'elle communique avec précision, clairement et naturellement, en gardant à l'esprit les sensibilités et l'expérience du public récepteur.
12. Évaluer la traduction à la lumière des remarques d'un conseiller qualifié ou d'un travail équivalent pour améliorer la qualité et la justesse du produit final.
13. Choisir pour la traduction les supports qui sont les plus appropriés pour le public cible spécifique, qu'ils soient audios, visuels, électroniques, imprimés ou une combinaison de ceux-ci. Cela peut impliquer des ajustements de forme appropriés au support et au contexte culturel, tout en veillant à ce que le message traduit reste fidèle au message d'origine.
14. Encourager l'examen périodique des traductions pour déterminer quand une révision ou une nouvelle traduction est nécessaire.

Concernant le partenariat et la coopération :

15. Organiser des projets de traduction de manière à favoriser et à faciliter la participation active de la communauté chrétienne et élargie, en fonction des circonstances locales. Lorsqu'il existe des églises, nous les encourageons à participer à la traduction et à assumer autant que possible la responsabilité du projet de traduction.

16. Collaborer et coopérer avec les autres qui poursuivent les mêmes objectifs.

Concernant les normes et les meilleures pratiques en matière de traduction de la Bible en langue des signes :

17. Exigence minimale et meilleure pratique : L'interprète à l'écran doit être Sourdⁱ
18. Exigence minimale et meilleure pratique : L'interprète et le style de traduction doivent être approuvés par la communauté.

Ceci confirme que la communauté observera l'interprète et travaillera sur le style de traduction, évitant ainsi de réaliser un produit qui ne sera pas utilisé par la communauté.

19. Exigence minimale : L'interprète est une personne qui interprète naturellement.
Meilleure pratique : L'interprète en langue des signes est un « interprète natif de langue maternelle ». Interpréter naturellement en langue des signes est une exigence minimale pour une traduction en langue des signes et nous reconnaissons que les interprètes de langue maternelle sont souvent les plus éloquents. Être Sourd ne veut pas nécessairement dire que la personne possède une expérience en langue des signes et par conséquent, il est probable qu'elle ne soit pas un interprète natif.

Cette mesure permet de s'assurer que le téléspectateur comprend le contenu.

20. Exigence minimale : L'équipe de traduction doit avoir au moins 2 membres, et au moins 50 % de l'équipe doit être composé de personnes sourdes.
Meilleure pratique : L'équipe devrait avoir au moins 3 membres, et au moins 66 % de l'équipe doit être composé de personnes sourdes. Les nouvelles équipes de traduction peuvent être petites dans un premier temps. Toutefois, la majorité de l'équipe doit toujours être composée de personnes sourdes.

Cette mesure permet d'assurer une participation continue de la communauté au projet de traduction et de protéger l'intégrité du projet aux yeux de la communauté des Sourds. Les personnes entendantes et les CODA (enfants d'adultes sourds) peuvent faire partie de l'équipe de traduction mais ne peuvent jamais signer à l'écran.

21. Exigence minimale : Un conseiller en traduction certifié doit vérifier et approuver la traduction, et ce conformément aux normes de leur organisation.
Meilleure pratique : Un conseiller en traduction certifié doit vérifier la traduction et le texte traduit, dans son intégralité, et non seulement par endroit. Le conseiller doit maîtriser une langue des signes majeure. Les conseillers en traduction sont chargés de vérifier l'exactitude de la traduction. En fonction des compétences du conseiller, ils peuvent également proposer des suggestions vidéos ou linguistiques.

Cette exigence permet d'assurer l'exactitude de la traduction et sa fidélité au texte original. La maîtrise d'une langue des signes garantit que les conseillers comprennent la nature des projets dans lesquels ils s'engagent.

22. Exigence minimale et meilleure pratique : Le conseiller en traduction doit être affilié à l'une des agences membres de FOBAI ou reconnu par le Groupe de Promotion des Sourds.

Ceci pour s'assurer que le conseiller en traduction satisfait aux normes minimales pour être conseiller.

23. Exigence minimale : La traduction doit passer par un processus de vérification par la communauté.

Meilleure pratique : Le processus de vérification par la communauté doit utiliser une approche qui garantit qu'au moins 3 personnes sont présentes pendant la vérification. Cette vérification devrait inclure les membres chrétiens et non-chrétiens de la communauté des Sourds. L'ensemble de la traduction devrait passer par ce processus.

La vérification par la communauté permet aux traducteurs de s'assurer que la traduction est (C)laire, (A)ppropriée, (N)aturelle et (A)cceptable pour la communauté. Ce processus devrait pouvoir vérifier la nature Claire, Appropriée, Naturelle et Acceptable (CANA) de la traduction.

24. Exigence minimale et meilleure pratique : Les projets de traduction en langue des signes qui utilisent une forme écrite d'une langue des signes doivent satisfaire aux exigences minimales et meilleures pratiques de traduction écrite.

Le Groupe de Promotion des Sourds note que, actuellement, la grande majorité des traductions en langue des signes utilisent la vidéo. Il n'y a que quelques projets de traduction qui publient le texte en utilisant une forme écrite d'une langue des signes, mais aucun d'entre eux n'est associé à une agence membre FOBAI. Le Groupe de Promotion des Sourds ne prend aucune position sur la valeur d'une traduction qui utilise une forme écrite d'une langue des signes. La décision relative à la forme que doit avoir la traduction revient à la communauté locale.

25. Exigence minimale : Toutes les photos, cartes et autres éléments visuels inclus dans le matériel de traduction doivent être vérifiés par un conseiller en traduction.

Meilleure pratique : Toutes les photos, cartes et autres éléments visuels inclus dans le matériel de traduction doivent être vérifiés par un conseiller en traduction.

Ceci permet d'éviter de communiquer un message conflictuel ou inexact aux téléspectateurs.

26. Exigence minimale : Toutes les traductions doivent utiliser des méthodes appropriées d'exégèse biblique afin que la traduction en langue des signes qui en résulte reflète fidèlement la signification du texte original.

Meilleure pratique : Toutes les traductions doivent utiliser les méthodes appropriées de l'exégèse biblique afin que la traduction en langue des signes qui en résulte reflète fidèlement la signification du texte original et l'équipe doit comporter quelqu'un capable d'expliquer le texte biblique (qu'il s'agisse d'un facilitateur, d'un interprète ou d'un conseiller exégétique). Cette personne peut être entendante ou sourde.

L'objectif de tout projet de traduction devrait être d'avoir une représentation précise et fidèle du texte original afin que les personnes sourdes puissent comprendre la Parole de Dieu. Avoir dans l'équipe quelqu'un capable de comprendre les traductions vers la langue parlée aidera l'équipe lorsqu'elle utilise comme texte source un texte dans la langue parlée. À mesure que les textes sources en langue des signes deviennent disponibles, l'équipe de traduction aura toujours besoin d'une personne capable de comprendre la traduction vers la langue des signes utilisée comme texte source.

27. Exigence minimale et meilleure pratique : L'équipe de traduction doit recevoir une formation minimale en linguistique de langues des signes, exégèse biblique et principes de

traduction.

Beaucoup de personnes sourdes ne comprennent pas comment leur langue fonctionne. Elles peuvent aussi penser que leur langue n'est pas suffisamment bonne. Ainsi, la formation linguistique leur permet de comprendre comment leur langue fonctionne et pourquoi elle est importante. Cela permettra de rendre leur traduction plus claire, plus naturelle et plus acceptable. L'exégèse biblique et les principes de traduction leur permettront d'améliorer la précision de leur traduction.

28. Exigence minimale : la traduction doit impliquer autant que possible la communauté dans le processus de traduction.

Meilleure pratique : Avant de commencer une traduction, l'équipe doit former un comité de traduction composé de membres de la communauté, de dirigeants d'église, etc.

Ce comité peut soutenir les vérifications et la distribution par la communauté. Sans l'implication de la communauté, il est possible ou même probable que l'aspect engagement des Écritures du projet échoue.

29. Exigence minimale et meilleure pratique : La langue des signes doit être la forme utilisée par la communauté, généralement la variante la plus courante ou la plus acceptée.

À moins que les facteurs sociolinguistiques l'exigent, l'équipe de traduction doit éviter d'utiliser une variante trop « savante » ou « rurale ». L'équipe de traduction doit utiliser une variante plus courante ou plus acceptée pour que la plupart des gens comprennent la traduction.

Autres meilleures pratiques (langue des signes)

- Les traductions doivent utiliser des visuels tels que des cartes, des photos et des illustrations qui permettent au téléspectateur de mieux comprendre le texte. Lorsque vous utilisez ces visuels, il faut quelqu'un pour expliquer le visuel d'une manière ou d'une autre. Effectivement, ils n'ont pas accès à des ressources supplémentaires qui décrivent la géographie, l'histoire ou la culture de la Bible. Inclure ces éléments dans la traduction ou dans une introduction aidera le téléspectateur sourd à mieux comprendre le texte.
- L'équipe de traduction doit continuer à recevoir une formation en logiciel informatique qui améliorera ses compétences en projets ou en informatique en général. Les ordinateurs facilitent la tâche, mais seulement si nous savons nous en servir. Une formation supplémentaire rendra le travail de l'équipe plus facile.
- La traduction devrait utiliser une résolution vidéo minimale de 720p. Les normes technologiques changent tout le temps. Il est préférable que l'équipe puisse continuer à améliorer la technologie qu'elle utilise.
- L'équipe de traduction est généralement composée de 1 à 3 interprètes en langue des signes, d'un vidéaste/éditeur, d'un assistant en exégèse et d'un chef/animateur. L'équipe peut également comporter un artiste, un interprète, une personne pour la retraduction et un vidéographe.

Voir aussi la déclaration séparée du Forum of Bible Agencies International sur les « Qualifications des Conseillers en traduction » qui décrit pour les conseillers en traduction les normes reconnues par toutes les agences membres et qui servent de base pour l'échange de conseillers en traduction.

Déclaration d'origine approuvée : 21 avril, 1999

Déclaration revue et approuvée : Octobre 2006

Déclaration revue et approuvée : Avril 2017

ⁱ *L'interprète doit être sourd car une traduction en langue des signes est destinée à la communauté des Sourds. Un interprète sourd garantit une forme de communication des plus naturelle en langue des signes. Les communautés de Sourds sont plus susceptibles d'utiliser des traductions naturelles.*